

# ***LES ÉCARTS D'ESTIMATION DE LA POPULATION ACTIVE FRANÇAISE AU RECENSEMENT DE MARS 1990 ET A L'ENQUÊTE ANNUELLE SUR L'EMPLOI DE JANVIER 1990 : D'OÙ VIENNENT LES DIVERGENCES ?***

*Dominique Rouault*

Le recensement français de population de mars 1990 fournit deux évaluations brutes assez proches de la population active française et de ses composantes. Sa version "exhaustive légère" (exploitant l'ensemble des bulletins, mais pas l'intégralité de leurs informations) dénombre 22 609 000 actifs occupés (y compris les militaires du contingent), et 2 733 000 chômeurs. Son "exploitation lourde" (traitant l'ensemble des informations des bulletins, mais n'exploitant qu'un quart d'entre eux par sondage) compte 107 000 actifs occupés en moins et 52 000 chômeurs en plus (ce dernier traitement, plus contrôlé par l'Insee, opère des reclassements sur le code d'activité chiffré à l'exhaustif par des façonniers).

De son côté, l'enquête sur l'emploi (enquête annuelle par sondage) de janvier 1990 donne, selon la définition rigoureuse du Bureau International du Travail (BIT), des évaluations se situant nettement en dessous du recensement : 22 322 000 actifs occupés et 2 254 000 chômeurs.

Pour comparer valablement les deux sources, il convient néanmoins de tenir compte de trois facteurs de divergence : une différence de champ d'investigation (l'enquête ne porte que sur la "population des ménages", c'est-à-dire sur les personnes résidant dans des logements ordinaires), une différence de concept dans le codage de l'activité (le codage au recensement ne satisfait pas aux critères précis du BIT qui nécessitent une batterie complexe de questions mise en oeuvre dans l'enquête), et une différence de date de collecte (du 15 janvier au 15 février pour l'enquête, du 5 mars, date de référence, à la fin avril pour le recensement). De plus, l'enquête est affectée d'un aléa de sondage (la marge d'incertitude habituellement tolérée ou "intervalle de confiance à 95 %", est de 130 000 sur la population active, 150 000 sur la population active occupée et 80 000 sur le chômage).

Deux premières analyses [MARCHAND 19 et GUILLEMOT 20] effectuées après la disponibilité des résultats de l'exploitation légère (été 1991) avaient cependant conclu que ces facteurs explicatifs ne suffisaient pas à rendre compte des divergences constatées. Il fallait donc admettre l'existence d'un effet propre aux protocoles de collecte : à l'enquête mode de questionnement, libellé des questions et enregistrement des réponses différent de celles du recensement, et surtout intervient l'interaction enquêteur-enquêté.

Compte tenu des enjeux importants liés à ces données, non seulement en termes de structure, s'agissant notamment du taux d'activité des femmes ou du taux de chômage (*tableau I*), mais surtout en termes d'évolution récente et prévisible des ressources en main d'œuvre, il fut décidé fin novembre 1991 de procéder à un rapprochement des déclarations faites au Recensement de la Population (RP) et à l'Enquête Emploi (EE) sur le "tiers sortant" de l'enquête (personnes enquêtées pour la dernière fois) pour approfondir cet "effet protocole".

Ce rapprochement s'est effectué en deux temps : établissement d'un "fichier de correspondance" magnétique au niveau des logements par appariement "à vue" des identifiants à l'enquête emploi des locaux du "tiers sortant" (un peu plus de 32 000) avec leurs identifiants au recensement (pour des raisons de protection des personnes ces deux identifiants sont distincts et ne peuvent être rapprochés qu'au vu des documents de collecte), puis appariement informatique du "fichier de correspondance" et des fichiers magnétiques des deux sources, jusqu'au niveau des individus, identifiés à l'intérieur des logements par leur sexe, année et mois de naissance. L'apurement du fichier a été soumis à une stricte contrainte de délai (fin juin 92), mais la qualité globale de l'appariement est satisfaisante (environ 95 % des résidences principales retrouvées, et 91 % des individus enquêtés) et a permis de rapprocher environ 40 000 paires d'enregistrements d'adultes de 15 ans ou plus, dont 10 000 figurant dans le sondage au quart.

La présente étude vise à isoler l'effet propre des deux protocoles de collecte, grâce à leur rapprochement à trois niveaux successifs: "macrosocial", "mésosocial" et "microsocial". L'exploitation exhaustive du recensement est privilégiée dans la comparaison pour des raisons de représentativité de l'échantillon ci-dessus, mais on indiquera dans quel sens ont joué les corrections dues à l'exploitation lourde.

L'approche "macrosociale", après une présentation rapide des protocoles de collecte et du codage de l'activité au recensement, effectue les corrections de champ, de concept et de date rendant comparables les deux sources. En particulier, elle procède à une simulation du concept de "type d'activité au sens du recensement" sur le questionnaire de l'enquête.

L'approche "mésosociale" opère une analyse statistique des enregistrements des personnes codées différemment aux deux sources, en termes de "lot de réponses" dans les deux protocoles (dans l'optique d'un contrôle de qualité des codages) et en termes de

caractéristiques sociodémographiques (aux fins de désigner des sous-populations à "risque objectif de divergence"). Elle permet de donner une mesure quantitative globale de l'"effet protocole" et complémentirement de l'aléa de sondage.

L'approche "microsociale" effectue une démarche plus qualitative par retour direct aux questionnaires remplis par une sous-population ciblée par le précédent "cadrage", pour tenter de démêler les divergences tenant aux changements de situation des personnes, aux différences de codification d'une situation identique dans les deux chaînes de production, et au flou de déclaration d'une même situation par l'enquêté (recensé) lui-même. Elle débouche en outre sur l'interprétation sociologique.

## **L'approche "macrosociale"**

### ***Présentation rapide des protocoles de collecte***

Pour alléger l'exposé nous nous contenterons ici de rappeler les caractéristiques essentielles des deux protocoles de collecte et de traitement. Pour une description plus précise, on se reportera à la bibliographie en annexe. De même pour fixer la mémoire nous avons recouru à l'utilisation de codes.

Le questionnaire de l'enquête emploi est administré annuellement en mars par un réseau d'enquêteurs qualifiés, à l'ensemble des adultes de 15 ans au moins résidant à titre principal (ou éventuellement rattachés au ménage occupant) dans un échantillon de logements suivi trois années de suite et renouvelé par tiers. En 1990, année du recensement général de la population, cette enquête a été avancée en janvier et son questionnaire rénové. C'est l'enquêteur qui enregistre les réponses des personnes au fur et à mesure d'un cheminement rigoureux comportant de nombreux "filtres", et cet enquêteur est autorisé à remplir le questionnaire d'un adulte absent au moment de son passage, en interrogeant un autre adulte du ménage.

En revanche les bulletins du recensement ne comportent qu'un nombre limité de questions, formulées de façon assez sommaire, et ont été dans la plupart des cas remplis par les individus eux-mêmes, assez rarement en présence d'un agent recenseur. Ils sont collectés, non seulement parmi la population vivant dans des logements ordinaires ou "population des ménages", mais aussi auprès des personnes vivant en collectivité.

## ***Restriction du champ au RP : la population des ménages***

Le rapprochement montre que pratiquement tous les actifs "rattachés" aux ménages à l'enquête emploi se retrouvent dans la population des ménages du recensement. On peut donc assimiler le champ de la population active à l'enquête au champ de la population active des ménages au recensement. Dans l'exploitation exhaustive, cette dernière compte 22 343 000 actifs occupés (22 237 000 dans le sondage au quart) et 2 669 000 chômeurs (respectivement 2 723 000).

## ***Correction de concept à l'EE : le type d'activité "au sens du recensement"***

Le recensement utilise le verso du bulletin individuel (renseigné par les personnes qui travaillent) et la question 9 (renseignée par les autres) que l'on regroupe ici sous le terme d'"activité spontanée" (codé en cinq postes INAC5). Il exploite en complément la question 11 sur la "recherche d'emploi" (ANREC regroupé ici en trois modalités, "oui", "non", "blanc") pour coder définitivement le "type d'activité" (regroupé ici en trois postes TACT3H dans l'exhaustif léger et TACT3 dans le sondage au quart).

Les recensés notifiant (au verso du bulletin) qu'ils travaillent, sont codés actifs occupés. Pour ceux qui se classent spontanément "chômeur (inscrit ou non à l'ANPE)" à la question 9, on examine la réponse à la question 11 : s'ils indiquent explicitement ne pas chercher un emploi, ils sont recodés inactifs, sinon ils sont codés chômeurs.

Les "étudiant, élève, stagiaire non rémunéré" spontanés sont codés inactifs (du moins s'ils ne travaillent pas). Pour les autres cas ("retraité", "retiré des affaires", "femme au foyer" ou "autre inactif") on prend également en compte la réponse à la question 11 : ces inactifs spontanés sont recodés chômeurs s'ils indiquent explicitement rechercher un emploi (cela implique la précision d'une ancienneté de recherche); ils sont codés inactifs dans le cas contraire.

En résumé le classement spontané (INAC5) des personnes donne lieu à une reventilation dans le code final "type d'activité" (TACT3 ou TACT3H), qui modifie en particulier le partage chômage/inactivité, selon le schéma ci-dessous :

INAC5 (activité spontanée)	ANREC (recherche d'emploi)	TACT3 (ou TACT3H) (type d'activité)
occupé (verso bulletin renseigné)		actif occupé
chômeur (inscrit ou non)	OUI ou BLANC	chômeur
chômeur (inscrit ou non)	NON	inactif
étudiant, élève, stagiaire non rémunéré	OUI	inactif
retraité, retiré des affaires	NON ou BLANC	chômeur
retraité, retiré des affaires	OUI	inactif
femme au foyer, autre inactif	NON ou BLANC	chômeur
femme au foyer, autre inactif		inactif

La correction de concept à l'enquête emploi consiste à simuler à partir de l'enregistrement le codage du type d'activité selon les conventions du recensement, et non plus celles du BIT.

Nous avons pour cette étude codé le type d'activité à l'enquête selon une logique la plus ajustée possible aux conventions du recensement, malgré une part d'arbitraire inévitable, en ne faisant intervenir que les questions dont la formulation est très proche de celles du bulletin du RP : d'abord deux questions posées en début de questionnaire à tous les enquêtés : la question Q2 (code regroupé FI5) dénommée ici "activité spontanée", et dont les rubriques sont très proches de son homologue au recensement, et la question Q4a sur la recherche d'emploi (code RECHE) ne comportant cette fois que deux réponses possibles (OUI ou NON); ensuite la question B8 sur l'ancienneté de recherche d'emploi posée sensiblement plus tard et seulement aux enquêtés susceptibles à divers titres d'une recherche (code regroupé DREC en deux réponses possibles, OUI si une ancienneté est déclarée, NON dans le cas contraire, donc aussi si elle est non renseignée). Le classement spontané (FI5) des personnes donne donc lieu à une simulation du code final "type d'activité au sens du recensement" (TACT3EE), selon le schéma ci-dessous calqué sur le précédent :

FI5 (act.spontanée)	RECHE (recherche emploi)	DREC (ancienneté)	TACT3EE (type d'act.)
travaille, ou est militaire du contingent			actif occupé
chômeur (inscrit ou non)	OUI		chômeur
chômeur (inscrit ou non)	NON	OUI	inactif
chômeur (inscrit ou non)	NON	NON	inactif
étudiant, élève, stagiaire non rémunéré			inactif
retraité, retiré des affaires	OUI	OUI	chômeur
retraité, retiré des affaires	OUI	NON	inactif
retraité, retiré des affaires	NON		inactif
femme foyer, autre inactif	OUI	OUI	chômeur
femme foyer, autre inactif	OUI	NON	inactif
femme foyer, autre inactif	NON		inactif

Après correction de concept l'enquête emploi décompterait 22 361 000 actifs occupés (+ 39 000 par rapport au concept BIT), et 2 436 000 chômeurs (+ 182 000). La définition de "chômeur au sens du recensement" est naturellement plus extensive que celle du BIT. Le *tableau 1* indique les ratios d'activité et de chômage les plus sensibles à la source, au champ et au concept retenus.

Tableau 1

**Ratios d'activité et de chômage selon différentes définitions**

en %

Source	RP Exhaustif	Quart	Quart	Enquête	Enquête
Champ/concept	Total	Total	Ménages	TOT/BIT	MEN/RP
Taux d'activité	55,3	55,1	55,8	54,8	55,4
dont femmes	46,7	46,4	47,2	45,9	46,7
Jeunes 20 à 24 ans	63,8	63,6	65,1	61,3	63,3
Femmes 25 à 29 ans	80,5	80,2	80,6	77,7	79,2
Femmes 30 à 39 ans	76,3	76,0	76,2	73,8	75,2
Hommes 55 à 59 ans	70,0	69,7	70,1	67,7	69,3
Taux de chômage	10,8	11,0	10,9	9,2	9,8
dont Femmes	14,4	14,7	14,6	12,0	13,1

**Correction de date sur l'EE : l'évolution conjoncturelle**

Les variations du niveau de chacune des catégories entre fin décembre et fin février 1990 peuvent être assez correctement estimées à la dizaine de milliers près à partir de sources conjoncturelles. On peut évaluer une augmentation de 30 000 actifs occupés, et une diminution de 40 000 chômeurs entre les deux dates.

Le *tableau 2* résume les diverses corrections effectuées sur les données brutes (arrondies à la dizaine de milliers de personnes; la population de plus de 15 ans des ménages à l'enquête est calée sur le RP exhaustif par ajustement du nombre d'inactifs en tenant compte de 20 000 décès entre les deux dates).

En définitive, les écarts d'estimations à concept, champ et date comparables sur la population active occupée sont totalement admissibles entre l'enquête et l'exploitation exhaustive du recensement (+ 50 000 à l'EE par rapport au RP) et à la rigueur acceptables par rapport à l'exploitation lourde (+ 150 000) compte tenu de l'aléa de sondage de l'enquête. Mais les écarts sur le nombre de chômeurs (- 270 000 et - 320 000) sont nettement hors de la marge d'incertitude admissible.

Tableau 2

**Population adulte de 15 ans ou plus des ménages**

En milliers

Type d'activité Source	Total	Occupés	Chômeurs	Inactifs
EE Concept BIT	44 690	22 320	2 250	20 120
EE Concept RP	44 690	22 360	2 440	19 890
EE Actualisée	44 670	22 390	2 400	19 880
RP Exhaustif ménages	44 670	22 340	2 670	19 660
RP Quart ménages	44 700	22 240	2 720	19 740

**L'approche "mésosociale"**

Cette approche utilise les enregistrements du questionnaire de l'enquête et du bulletin individuel du recensement concernant les 40 117 adultes appariés. Cependant l'absence de certaines variables brutes de saisie dans les fichiers dont sont tirés ces enregistrements oblige à raisonner sur les variables redressées et complique parfois l'interprétation. L'analyse ne peut, pour l'essentiel, se baser que sur des déséquilibres de flux, puisqu'il demeure en général impossible de décider au niveau individuel si une divergence de codage est due ou non à un changement de situation de l'intéressé entre les deux dates.

La matrice de passage entre le type d'activité à l'enquête (TACT3EE) et à l'exhaustif (TACT3H) sur ces 40 117 adultes est donnée dans le *tableau 3* :

Tableau 3

**Type d'activité des adultes à l'enquête et au RP (exhaustif)**

Type d'activité à l'exhaustif (TACT3H)	À l'enquête (TACT3EE) (Matrice observée)			Total
	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs	
Actifs occupés	19 212	334	547	20 093
Chômeurs	322	1 454	419	2 195
Inactifs	506	244	17 079	17 819
<b>Total</b>	<b>20 040</b>	<b>2 032</b>	<b>18 045</b>	<b>40 117</b>

## L'effet protocole " sur les répondants à l'enquête

Ces 40 117 individus sont sensés représenter la population de plus de 15 ans des ménages en janvier soit 44 680 000 personnes. Un cas individuel doit donc à ce niveau être pondéré par un coefficient 1 114. Ainsi, après pondération, cette matrice mesure un effet global "protocole + date" : la rétopolation de mars à janvier (cf ci-dessous) permet d'estimer (avant-dernière colonne du *tableau 4*) les effectifs qu'on aurait obtenus en faisant passer aux répondants de l'enquête le protocole du recensement (exploitation exhaustive):

*Tableau 4*

### *L'effet protocole "RP exhaustif" sur les répondants à l'EE*

Matrice observée pondérée (milliers) TACT3EE				Rétropolation		Cible total RP Exhaustif
				Total		
TACT3H	Occupés	Chômeurs	Inactifs	( # Mars )	( # Janv.)	
Occupés	21 440	400	600	22 440	22 410	22 340
Chômeurs	360	1 750	460	2 570	2 610	2 670
Inactifs	560	290	18 820	19 670	19 680	19 660
<b>Total (EE)</b>	<b>22 360</b>	<b>2 440</b>	<b>19 890</b>	<b>44 680</b>	<b>44 700</b>	<b>44 670</b>

L'écart avec les effectifs réellement observés à l'enquête (dernière demi-ligne du tableau) montre que le codage à l'exploitation exhaustive du recensement (TACT3H) "produit" (sur les répondants de l'enquête) 50 000 occupés et 170 000 chômeurs en plus, 210 000 inactifs en moins que le codage supposé équivalent de l'enquête (TACT3EE).

Il demeurerait même après prise en compte de l'effet global "protocole + date" (4<sup>e</sup> colonne) un excédent net de 100 000 actifs occupés et un déficit net de 100 000 chômeurs à l'enquête par rapport à la population des ménages au recensement (cible).

### *Les biais dus aux non-répondants de l'enquête*

Une partie de cet écart peut tenir à des biais éventuels introduits par les non-répondants à l'enquête. Nous en avons un échantillon représentatif avec les 2 410 adultes du rapprochement, recensés dans des résidences principales non enquêtées, auxquels on peut éventuellement ajouter les 943 recensés dans des résidences déclarées comme non principales par l'enquêteur (à tort ou à raison, il est difficile d'en décider).

Or la structure par type d'activité (TACT3) des 3 353 non-enquêtés, et plus encore celle des 2 410 non-répondants stricts, s'écarte assez sensiblement de celle des enquêtés : parmi eux plus de chômeurs (respectivement 7,0 % et 7,2 % au lieu de 5,0 %), et plus d'actifs occupés (53,6 % et 55,7 % contre 45,4 %).

La plus grosse partie de ces écarts est corrigée par le "calage" de l'enquête sur la pyramide des âges de la population des ménages (à partir du recensement). Ce calage ajoute en effet 333 000 actifs occupés et 23 000 chômeurs aux chiffres issus du redressement "brutal" des non-réponses. Il pourrait subsister cependant selon nos premières estimations un déficit de chômeurs non corrigé se situant entre 30 000 et 60 000 personnes. Pour les actifs occupés la correction pourrait en revanche avoir été excessive.

Les écarts résiduels inexplicables se situeraient dès lors à l'intérieur de la marge admissible due aux aléas de sondage, ce qui achève le "bouclage" des deux évaluations.

### *Le déséquilibre porte sur le partage chômage/inactivité*

On relève immédiatement dans la matrice de passage deux flux non diagonaux déséquilibrés : les "inactifs RP / chômeurs EE" ne compensent pas, et de loin, les "chômeurs RP / inactifs EE". De fait, les soldes sur l'échantillon sont déficitaires à l'enquête de 163 chômeurs et 53 actifs occupés, et excédentaires de 216 inactifs.

Au total 2 372 cas de divergence se situent hors diagonale dans le tableau. On ne peut faire case par case la part des flux saisonniers et du protocole de collecte et de traitement des données. En particulier le redressement par calque sur un individu voisin (dit "hot deck") opéré au recensement sur les bulletins blancs ou incomplets pour coder le type d'activité (environ 900 000 au total) contribue à gonfler artificiellement les cas de divergence, si individuellement il s'est avéré malheureux. On peut cependant supposer en première approximation que les flux saisonniers sont équilibrés à quelques unités près, et que les redressements sont répartis au prorata des cases. On peut dès lors conclure que la source essentielle du déséquilibre "mésosocial" réside effectivement dans les échanges entre chômage et inactivité.

Le risque global de divergence est de 5,9 %. Il est plus élevé parmi les étrangers (10,1 %), et, plus curieusement, lorsque l'individu a répondu lui-même à l'enquête emploi (6,4 %).

## ***La logique du codage n'est pas en cause***

On peut examiner sur les 2 372 adultes "divergeant" dans l'échantillon le jeu de réponses aux deux protocoles : le type d'activité déclaré spontanément sur le bulletin du recensement (INACS : le code à blanc regroupe malheureusement les "vrais" occupés spontanés, les non-réponses qui sont redressées ensuite et reventilées, et 26 élèves internes dits "réintégré" qui ont rempli un autre type de bulletin), son homologue sur le questionnaire de l'enquête (FIS), la déclaration éventuelle de recherche d'emploi au RP (ANREC regroupé en 3 postes) et les déclarations homologues au début (RECHE) puis en milieu d'enquête (DREC). À l'issue d'un examen détaillé, on constate que le codage final des situations déclarées (sous réserve de bonne saisie) se déroule conformément à la logique prévue.

## ***Le traitement paraît cohérent pour les actifs occupés***

Un bilan des stocks et des flux sur les déclarations spontanées montre (après correction pour tenir compte des élèves internes réintégré) un déficit de 63 occupés (ou éventuellement non-répondants) spontanés au recensement. Ce déséquilibre provient surtout de passages de l'emploi à la retraite entre janvier et mars (-70 nets) dont on ne retrouve pas la contrepartie parmi les flux en provenance des chômeurs (+ 6 nets), étudiants ou élèves (+ 1 net), ou "autres inactifs" (+ 0 net) spontanés.

Ce déficit d'emplois spontanés se transforme en excédent (53 cf *supra*) dans le codage final de l'exploitation exhaustive (grâce à l'indicateur d'emploi constitué par le remplissage au moins partiel du verso du bulletin individuel), ce qui va *a priori* dans le sens attendu par l'évolution conjoncturelle. Quoi qu'il en soit les trois estimations de l'emploi oscillent après pondération à l'intérieur d'une fourchette de 130 000 personnes.

## ***L'"effet protocole" joue essentiellement sur la déclaration de recherche d'emploi***

Le bilan montre en revanche un excédent de 39 chômeurs spontanés au recensement, dont l'origine majeure provient d'un flux d'anciens "autres inactifs" à l'enquête sans contrepartie équivalente (+ 47 nets). Le codage final accroît considérablement l'excédent (163 cf *supra*) : c'est donc la déclaration de recherche d'emploi servant d'aiguillage pour reventiler les classements bruts spontanés, qui est surtout affectée par le protocole de collecte.

## 280 000 recherches comptabilisées en plus au RP

Nous avons analysé les réponses à la question sur la recherche d'emploi en isolant les deux catégories en cause de "chômeurs spontanés" et "autres inactifs spontanés", c'est-à-dire les 6 641 000 individus après pondération qui demeurent entre les deux sources dans une de ces deux catégories, ou qui passent d'une catégorie à l'autre. Ainsi les transitions avec l'emploi, la retraite ou la formation sont neutralisées, et les variations conjoncturelles *a priori* négligeables.

Sont comptabilisées en "hésitantes" à l'enquête, les chômeurs spontanés passant du non au oui et les inactifs spontanés du oui au non entre le début (RECHE) et le milieu (DREC) de l'entretien : codées finalement inactives "au sens du recensement" selon nos conventions (TACT3EE), elles constituent un "halo" autour du chômage strictement défini constitué de 80 000 personnes à l'enquête emploi 1990. Au recensement, en revanche, l'abstention à la question (ANREC) maintient finalement au sein du chômage (TACT3H) les chômeurs spontanés "au bénéfice du doute", mais en exclut les inactifs spontanés. Au total (tableau 5) "joue" en faveur du chômage un solde net de 283 000 personnes, dont :

- sur les chômeurs spontanés aux deux sources 87 000 nets passant du "non" à l'enquête au "oui" au recensement, 66 000 passant du "non" à l'abstention, et 21 000 de l'hésitation au "oui" ou à l'abstention ;
- sur les transitions spontanées "chômage/inactivité" un solde net de 86 000 personnes (dont 29 000 du "non" au "oui") ;
- sur les inactifs spontanés aux deux sources 23 000 nets passant du "non" ou de l'hésitation au "oui".

Tableau 5

### Chômeurs ou inactifs spontanés à l'une des sources selon leur classement spontané et leur recherche d'emploi déclarée

Chiffres pondérés en milliers

Classement spontané (F15):		Enquête emploi					
		Chômeur			Autre inactif		
Recherche emploi/ anc.(RECH/DREC)		Oui	Non/Oui	Non	Oui	Oui/Non	Non
Class.spontané Au RP (INAC5)	Anc.rech. emploi Au RP (ANREC)						
Chômeur	Oui	1 371	17	116	49	2	119
Chômeur	Abstention	97	4	66	3	0	57
Chômeur	Non	29	3	9	3	0	10
Autre inactif	Oui	77	0	1	58	6	105
Autre inactif	Non ou Abst.	90	0	25	88	0	4 235

Là réside en dernière instance l'"effet protocole" : sur les bulletins du recensement sont exprimées explicitement 150 000 "recherches" (au moins attendues) d'emploi de plus que dans le face à face avec l'enquêteur et sont comptabilisées "au bénéfice du doute" un surplus de 130 000 recherches non démenties de personnes se déclarant spontanément chômeurs.

Parmi les cas de divergence ne laissant subsister aucune ambiguïté on relève en particulier 295 000 personnes indiquant une ancienneté de recherche supérieure à trois mois au RP (donc excluant *a priori* un changement de leur situation) qui n'ont pas déclaré chercher un emploi face à l'enquêteur, ou (pour 20 000 seulement) ont hésité à le faire (tableau 6) :

Tableau 6

**Cas de divergence sur les chômeurs ou inactifs spontanés avec recherche d'emploi déclarée au RP supérieure à 3 mois**

Chiffres pondérés en milliers

Classement spontané (F15)		Enquête emploi			
		Chômeur		Autre inactif	
Recherche emploi (RECHE/DREC):		Non/Oui	Non/Non	Oui/Non	Non/Non
Class. spontané Au RP (INAC5)	Anc. rech. emploi Au RP (ANREC)				
Chômeur	Au moins 3 mois	16	102	1	100
Autre inactif	Au moins 3 mois	0	1	3	72

***Le flou du partage "chômage/inactivité" porte sur les populations démunies vis-à-vis du marché du travail***

On ne peut que s'interroger, face à des incohérences de cette taille, sur les caractéristiques des individus concernés. Dans l'exploitation exhaustive, nous ne disposons pratiquement que du sexe et de l'âge des personnes, mais à l'enquête le diplôme le plus élevé obtenu (déclaré) peut servir d'indicateur social puisque, à la différence de la catégorie socioprofessionnelle, il n'est pas construit sur le type d'activité. Le tableau 7 fournit, pour chaque catégorie (représentant une proportion suffisamment élevée de cas de divergence), le risque global de divergence, le type de risque majeur, les deux risques "Chômeur RP/Inactif EE" et "Inactif RP/Chômeur EE" qui nous intéressent et leur écart.

Tableau 7

**Cas et risques de divergence entre les deux sources  
selon le sexe. La tranche d'âge et le diplôme le plus élevé obtenu**

Sexe (EE)	Tr. Âge (EE)	Diplôm. (EE)	% Cas div.	Risque div.	RSQ. 1 RP/EE	Risque Cho/Ina	Risque Ina/Cho	Écarts Risque
Total	Total	Total	100,0	5,9	OCU/INA	1,0	0,6	0,4
Femme	Total	Total	64,4	7,3	OCU/INA	1,5	0,9	0,6
Total	Total	<=CEP	45,6	6,3	INA/OCU	1,3	0,8	0,5
Homme	Total	Total	35,5	4,4	OCU/CHO	0,6	0,3	0,3
Total	25 à 39	Total	33,2	7,1	OCU/INA	1,5	0,7	0,8
<b>Femme</b>	<b>25 à 39</b>	<b>Total</b>	<b>24,6</b>	<b>10,3</b>	<b>OCU/INA</b>	<b>2,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
Total	15 à 24	Total	23,1	7,6	OCU/CHO	0,7	0,6	0,1
Total	Total	CAPBEP	21,0	6,5	OCU/CHO	1,1	0,5	0,6
Total	50 à 59	Total	17,9	7,8	INA/OCU	1,7	0,9	0,8
Total	40 à 49	Total	17,5	6,3	INA/OCU	1,1	0,9	0,2
<b>Total</b>	<b>25 à 39</b>	<b>&lt;=CEP</b>	<b>12,8</b>	<b>9,6</b>	<b>CHO/INA</b>	<b>2,5</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>
<b>Total</b>	<b>50 à 59</b>	<b>&lt;= CEP</b>	<b>11,5</b>	<b>8,7</b>	<b>INA/OCU</b>	<b>2,0</b>	<b>0,9</b>	<b>1,1</b>
<b>Femme</b>	<b>50 à 59</b>	<b>Total</b>	<b>11,3</b>	<b>9,7</b>	<b>INA/OCU</b>	<b>2,0</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
Total	Total	N. Decl.	10,2	5,4	OCU/INA	0,5	0,4	0,1
<b>Femme</b>	<b>25 à 39</b>	<b>&lt;= CEP</b>	<b>9,6</b>	<b>13,3</b>	<b>CHO/INA</b>	<b>3,6</b>	<b>2,3</b>	<b>1,3</b>
Total	Total	BEPC	8,6	6,0	OCU/INA	1,2	0,4	0,8
Total	60 ou +	Total	8,3	2,0	INA/OCU	0,4	0,2	0,2
Femme	50 à 59	<= CEP	7,7	10,6	INA/OCU	2,3	0,8	1,5
Total	Total	BACC.	7,5	5,5	OCU/INA	0,8	0,6	0,2
<b>Femme</b>	<b>Total</b>	<b>BEPC</b>	<b>6,5</b>	<b>7,6</b>	<b>OCU/INA</b>	<b>1,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>
<b>Femme</b>	<b>25 à 39</b>	<b>CAPBEP</b>	<b>5,6</b>	<b>9,4</b>	<b>CHO/INA</b>	<b>2,4</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>
Total	Total	BACC+2	3,9	4,3	OCU/INA	0,4	0,0	0,4
<b>Femme</b>	<b>25 à 39</b>	<b>BEPC</b>	<b>3,3</b>	<b>11,8</b>	<b>OCU/INA</b>	<b>2,9</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>
Total	Total	SUPER.	3,2	3,7	OCU/INA	0,5	0,3	0,2

Les femmes ont une probabilité nettement plus forte que les hommes d'être classées diversement chômeuses ou inactives, et la balance penche vers le classement "Chômeur RP/Inactif EE" (1,5 % de risque, 0,6 % de plus que le risque inverse). Les tranches d'âge se répartissent en trois catégories : les "50-59 ans" et les "25-39 ans" ont deux risques élevés et un solde sensible en faveur du chômage au RP ; les "15-24 ans" et les "60 ans ou plus" ont deux risques faibles s'équilibrant, les "40-59 ans" deux risques moyens s'équilibrant. Ce sont donc les femmes de 25 à 39 ans ou de 50 à 59 ans qui encourent le risque de classement "Chômeur RP/Inactif EE" à la fois le plus élevé et le plus déséquilibré.

Quant au "capital culturel" détenu, il s'avère un critère hautement discriminant : le risque "Chômeur RP/Inactif EE" est pratiquement décroissant avec le diplôme, du

certificat d'études (ou moins), à un diplôme "de niveau intermédiaire" (BEPC seul, BEP ou CAP), au baccalauréat et à un diplôme supérieur (BACC + 2 ou plus). Le risque inverse "Inactif RP/Chômeur EE" place les diplômés intermédiaires avant le certificat d'études, et le baccalauréat après le niveau "BACC + 2", mais le bilan fait bien apparaître une dichotomie : les non-bacheliers présentent deux risques élevés et une balance favorable au classement en chômeurs (RP), les détenteurs du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur offrent des risques et un déséquilibre plus faible.

Ainsi ce sont les femmes d'âge moyen, non bachelières et en particulier celles ne disposant que d'un bagage scolaire minimum qui font massivement "basculer" le bilan vers le chômage au recensement (autour de 1,5 point d'écart), le risque "Chômeur RP/Inactif EE" étant maximum chez celles de 25 à 39 ans n'ayant au mieux que le certificat d'études (3,6 %). On voit que l'"effet protocole" joue de façon privilégiée sur des populations bien particulières et disposant de peu d'atouts sur le marché du travail.

### ***L'examen de l'exploitation lourde ne modifie pas ces conclusions***

La matrice de passage entre le type d'activité à l'enquête et le type d'activité dans l'exploitation lourde du recensement, observée sur les 9 979 adultes (sur 40 117) figurant dans le sondage au quart s'avère être peu représentative pour le croisement que nous avons étudié ci-dessus.

Nous avons pu cependant obtenir sur un échantillon beaucoup plus important (un peu plus de 74 000 adultes de la population des ménages) la matrice de passage du code provisoire du type d'activité à l'exhaustif au code définitif de l'Insee dans le sondage au quart (*tableau 8*). Les recodifications opérées par l'exploitation lourde sont très limitées en pourcentage et affectent surtout les partages emploi/chômage ou emploi/inactivité.

*Tableau 8*

#### ***Reclassement du type d'activité entre l'exploitation exhaustive et l'exploitation lourde du recensement***

Type d'activité au quart(TACT3)	À l'exhaustif (TACT3H) (matrice observée)		
	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
Actifs occupés	98,88	1,19	0,62
Chômeurs	0,36	98,09	0,05
Inactifs	0,76	0,72	99,33
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Grâce à cette matrice on peut redresser grossièrement les cases affectées par l'aléa de sondage sur l'échantillon des 9 979 personnes figurant dans l'exploitation lourde. Les résultats confirment dans ses grands traits le tableau d'ensemble dégagé à partir de l'exploitation exhaustive.

L'"effet protocole" de l'exploitation lourde produirait par rapport à l'enquête emploi un surplus de chômeurs légèrement accru, mais en revanche rétablirait un déficit d'actifs occupés pratiquement opposé à l'excédent constaté à l'exploitation exhaustive. Ainsi le déséquilibre majeur ne porte pas sur le niveau de l'emploi mais reste dû à un partage différent entre chômage et inactivité induit par la question sur la recherche d'emploi.

La présence de la catégorie socioprofessionnelle dans l'exploitation lourde permet d'attribuer à tous les adultes une "position socioprofessionnelle" par mixage des deux sources. Le "capital économique" agit bien dans le sens attendu par le "capital culturel" : d'un côté les catégories ouvrière et employée se distinguent par deux risques "Chômeur RP/Inactif EE" et "Inactif RP/Chômeur EE" élevés (notamment chez les ouvrières) mais avec un bilan favorable au chômage au recensement; à l'opposé les professions intermédiaires ou supérieures offrent deux risques moyens ou faibles se compensant globalement ; enfin les agriculteurs et indépendants (non agricoles) pour qui le second risque est pratiquement nul, contribuent encore à infléchir la balance du côté du chômage au RP.

## L'approche "microsociale"

Parallèlement à cette analyse statistique, nous avons fait procéder sur l'ensemble des individus dont les codes "type d'activité" (TACT3 et TACT3EE) divergeaient à l'enquête et dans l'exploitation lourde du recensement à la recherche des bulletins et questionnaires de ces personnes, au report anonyme de leurs réponses aux questions essentielles sur deux maquettes simplifiées, et à un diagnostic qualitatif "à vue" sur le motif de la divergence selon une grille que nous avons proposée. Cette fois le retour direct aux documents conduit à une approche véritablement "microsociale" et évite les deux obstacles de l'analyse précédente, de l'utilisation de codes redressés et (en partie) du brouillage dû au décalage de dates.

Ce diagnostic, portant sur 553 adultes, est restitué dans le *tableau 9*. Chaque cas représente en moyenne 4 479 personnes (chaque colonne devrait en outre être redressée par le coefficient indiqué pour restituer la représentativité du risque afférent).

Tableau 9

**Analyse qualitative des cas de divergence entre l'EE  
et le RP (quart) selon type de divergence et diagnostic**

	Type de divergence RPQUART / EE						Total
	OCU/CHO	OCU/INA	CHO/OCU	CHO/INA	INA/OCU	INA/CHO	
<b>Diagnostic PB.</b>							
<b>codage, dont :</b>	<b>2,5</b>	<b>6,3</b>	<b>0,4</b>	<b>3,1</b>	<b>2,2</b>	<b>1,6</b>	<b>16,1</b>
Saisie FI	0,0	1,1	0,0	0,0	0,4	0,0	1,5
Saisie INAC	0,2	0,9	0,2	0,4	0,2	0,0	1,8
Codage TACT3	0,9	2,0	0,2	1,5	0,7	0,7	6,0
Codage TACT3EE	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,2	0,9
Redres. BI	1,5	2,4	0,0	0,5	0,9	0,7	6,0
<b>Changement</b>							
<b>de situation, dont :</b>	<b>10,9</b>	<b>12,5</b>	<b>11,2</b>	<b>3,6</b>	<b>9,6</b>	<b>3,8</b>	<b>51,5</b>
probable	4,9	2,0	9,0	2,4	2,0	0,0	20,3
possible	6,0	10,5	15,2	1,3	7,6	3,8	31,3
<b>Flou décision, dont :</b>	<b>0,9</b>	<b>4,2</b>	<b>2,7</b>	<b>12,3</b>	<b>9,4</b>	<b>2,9</b>	<b>32,4</b>
double situation	0,7	2,5	0,2	0,7	4,0	0,0	8,1
incohère.	0,2	1,6	2,5	11,6	5,4	2,9	24,2
(Coeff. RED.)	1,2	1,3	1,2	1,0	1,4	1,5	1,2

**Problèmes de codages, changements de situation  
et flous déclaratifs**

Les causes de divergence peuvent être regroupées en trois grandes catégories :

- les problèmes de codage (dus au chiffrage de l'Insee) sont, comme prévu, limités (un sixième des causes), minimales, en particulier les erreurs de saisie sur les codes bruts spontanés (FI ou INAC), ou les contestations possibles du code simulé à l'enquête (TACT3EE); les redressements "malheureux" sont, somme toute modestes (6 % des causes), du même ordre que les contestations du codage complexe au recensement (TACT3) ;
- les changements de situation, considérés comme probables lorsqu'on dispose de dates ou durées, comme possibles seulement lorsque rien ne permet d'en douter, expliqueraient la moitié des causes de divergence ;
- les "flous déclaratifs" de la part de l'enquêté, incluant les "doubles situations plausibles" (étudiant travailleur, retraité chômeur etc.) et surtout les "incohérences de réponses" traduisant des contradictions flagrantes. Est confirmée l'importance du flou déclaratif (environ un tiers des causes de divergence) et notamment des incohérences (environ un quart).

## *"Faux chômeurs" ?*

Nous nous sommes intéressés particulièrement aux 64 "Chômeurs RP/Inactifs EE" déclarés incohérents (représentatifs de 288 000 personnes sans redressement nécessaire) dont nous avons examiné nous mêmes les maquettes. Globalement l'incohérence massive ne fait aucun doute, 63 ont indiqué rechercher un emploi (ANREC) au RP 61 depuis au moins trois mois, et 45 depuis au moins un an. 50 ont répondu eux-mêmes à l'enquêteur(trice). Or, si 44 se déclareraient spontanément chômeurs, 1 seul a déclaré une recherche en début d'entretien (RECHE). 18 ont dit cependant "souhaiter travailler" (SOUH) et 23 être inscrits à l'ANPE. 15 se déclareraient indisponibles pour travailler immédiatement, et 5 ont fini par donner une ancienneté de recherche (DREC) dont 2 avec des démarches. En outre leur exclusion du chômage au sens du BIT (un seul rescapé) est en droit légitime. D'ailleurs quelle définition extensive du chômage permettrait de les y inclure majoritairement ?

Pourtant nous n'éprouvons, sauf pour quelques cas suspects, guère de doute : ils n'inventent sûrement pas leur recherche (au moins attende) d'emploi.

Ces 64 individus sont bien la synthèse vivante de cette zone de l'espace social que nous avons cernée plus haut : des femmes surtout (49), en majorité âgées de 25 à 39 ans (26), des quinquagénaires (21), ouvriers (19) ou employés (31) très peu qualifiés : ouvrières dans la chaussure, la confection, l'alimentaire, manœuvres, magasiniers ou maintenance, aides-ménagères, femmes de ménage ou agents de service, maçons ou plâtriers, caissières ou vendeuses, serveuses ou barman, auxiliaires, employées de bureau ou secrétaires...

Pourquoi donc observent-ils le silence au cours de l'entretien sur une éventuelle recherche de travail, si discrète soit-elle ? Sans doute parce que le face à face avec l'enquêteur (en l'occurrence une enquêtrice la plupart du temps) obéit à "la logique du parti pris, qui, comme au tribunal, affronte non des jugements logiques, justiciables du seul critère de cohérence, mais des accusations et des défenses" [BOURDIEU 41]. Dès lors le dénouement relève de la formule de WEBER : "Les agents sociaux obéissent à la règle quand l'intérêt à lui obéir l'emporte sur l'intérêt à lui désobéir".

Question "d'habitus" et de "logique pratique" donc. Une expérience un peu prolongée de l'espace social, non plus abstraitement construit mais géographiquement réel de ces enquêtés, comme des contraintes auxquelles doit faire face sur le terrain une enquêtrice de l'enquête emploi, permet d'imaginer aisément que chacun des deux interlocuteurs a le sens à la fois de sa propre place et de celle de l'autre, qu'ils sont vraisemblablement tous deux pressés d'en finir, et comme "la logique de la pratique, c'est d'être logique jusqu'au point où être logique cesserait d'être pratique" [BOURDIEU 43]...

Cette logique n'est assurément pas celle du statisticien, et lui rend sans doute la tâche un peu plus difficile... Du moins s'il appartient à une "instance productrice de la statistique légitime" ne saurait-il méconnaître que son activité "parmi d'autres contribue à mettre en forme le monde social, c'est-à-dire à en fournir à la fois des représentations et des outils de description et de gestion" [DESROSIERES 32]. Il peut ainsi éviter de "simuler la rigueur quand les conditions réelles de la rigueur ne sont pas données" voire même s'essayer à "faire la théorie du flou (qui n'est pas une théorie floue) quand la réalité est floue" [BOURDIEU 41].

NB : Une version plus complète de ce travail est disponible sous forme de "document de travail" (N° F9221, sous responsabilité de l'auteur) de la Direction des statistiques démographiques et sociales" de l'Insee sous le titre: "La population active d'après l'enquête emploi 1990 et le recensement de population".

Une version définitive de ce texte distribué aux journées de méthodologie statistique 1993 est parue dans la revue *Population* 1993 n° 6 (novembre-décembre).

---

## **BIBLIOGRAPHIE**

---

*Sur l'enquête emploi de 1990 :*

**1) Conception de l'enquête, collecte et traitement des données :**

in "Courrier des Statistiques" N° 53, Insee 1990 :

[1] J.-L. HELLER "Enquête Emploi : un nouveau questionnaire pour la série 1990";

[2] M.-C. DUTERIEZ "Enquête Emploi : une nouvelle chaîne de traitement" ;

**2) Résultats publiés :**

[4] "Insee Première", N°155, 1991, M. CÉZARD et N. ROTH "Premiers résultats de l'enquête emploi de mars 1991" (incluant les chiffres définitifs de 1990 avant calage démographique sur le dernier recensement) ;

[5] "Insee-Première", N° 212, 1992, M. MÉRON, L. MEURIC, N. ROTH "Premiers résultats de l'enquête emploi de 1992" (incluant chiffres de 1990 après calage démographique sur le recensement) ;

[3] "Insee-Résultats, Emploi-Revenus" N°40-41, Insee 1992, "Enquêtes sur l'emploi de 1990-1991 : résultats détaillés";

**3) Précision des résultats :**

in "Économie et Statistique" N° 193-194, Insee 1986, "Emploi et chômage : l'éclatement" ;

[6] J.-C. DEVILLE et N. ROTH, "La précision des enquêtes sur l'emploi" ;

*Sur le recensement de la population de 1990 :*

**1) Collecte et chiffrage-saisie des données :**

[7] A. LÉRY "Le 32<sup>e</sup> recensement de la population : la France s'est comptée en 1990" in "Courrier des Statistiques", N° 56, Insee 1990 ;

[8] "Aide-mémoire de l'agent recenseur" Insee 1989 ;

[9] "Aide-mémoire du colibriste" Insee 1990 ;

## **2) Traitement des fichiers et codification :**

[55] "Recensement général de la population de 1990", Guide d'utilisation, tome 3, description des traitements, exploitation exhaustive, Insee 1993;

[56] "Recensement général de la population de 1990", Guide d'utilisation, tome 5, description des traitements exploitation lourde, Insee 1993;

## **3) Résultats publiés :**

[10] A. LERY et O. MARCHAND " 25 millions d'actifs en mars 1990, Recensement de la population de 1990" in "Insee-Première" N°149, 1991;

[11] "Logements-population-emploi évolutions 1975-1982-1990, Régions, départements France", Insee 1991 (Résultats de l'exploitation exhaustive);

[12] "Recensement général de la population de 1990, Population-activité-ménages", Insee 1992 (Résultats de l'exploitation au 1/4);

## **4) Contrôle de qualité :**

Communications présentées aux "Journées de méthodologie statistique Insee DSDS - Ensaé du 17 et 18 juin 1992", Insee Méthodes N° 46-47-48 :

[13] N. COEFFIC "L'enquête de mesure du degré d'exhaustivité du recensement de 1990" ;

[14] J.-C. DEVILLE "Échantillonnages pour le contrôle de qualité du recensement de 1990" ;

[15] G. BADEYAN "Le contrôle de production des phases de saisie-chiffrement du recensement de 1990" ;

*Sur les récents rapprochements "Enquête emploi-recensement" :*

### **1) Pour 1975 :**

in "Archives et documents" N°38, Insee 1981 "Les catégories socioprofessionnelles et leur repérage dans les enquêtes" ;

[16] M. CÉZARD "Le rapprochement de l'enquête emploi et du recensement de la population de 1975; résultats généraux" ;

[17] M. CÉZARD "Les chômeurs selon le recensement et l'enquête emploi de 1975 ; examen de bulletins individuels" ;

**2) Pour 1982, en l'absence de publication :**

[18] N. COEFFIC "Enquête emploi : quelques points de méthodologie", Note interne Insee, Direction de la Production, Division collecte, le 1<sup>er</sup> juillet 1988 ;

**3) Pour 1990, en préalable au présent travail :**

[19] O. MARCHAND "Note sur la mesure du chômage au RP 1990", Note interne Insee Direction des statistiques démographiques et sociales, division emploi, 1<sup>er</sup> août 1991 ;

[20] D. GUILLEMOT " Comparaison entre les estimations annuelles d'emploi (EA) et les observations du RP90", Note interne Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Division emploi, 20 novembre 1991 ;

*Sur les différents concepts d'emploi, de chômage et de population active :*

Les notions de "halo" et de "continuum de situations", la problématique du "bouclage" et les projections de "ressources en main-d'oeuvre" dans la conjoncture de la fin des années 80 :

in "Économie et statistique" N°193-194, Insee 1986 ", Emploi et chômage : l'éclatement" : l'ensemble du numéro-dossier, et notamment :

[21] C. THÉLOT introduction ;

in "Données sociales 1990", Insee 1990 :

[22] T. LACROIX "Le marché du travail dans les années 80 : reprise de l'emploi, chômage stabilisé et diversification des statuts" ;

in "Économie et statistique" N°243, Insee 1991 :

[23] D. BLANCHET et O. MARCHAND "Au-delà de l'an 2000, s'adapter à une pénurie de main-d'oeuvre" ;

in "Économie et statistique", N°249, Insee 1991 "Marché du travail" :

[24] O. MARCHAND " Statistiques du chômage : les écarts se creusent depuis cinq ans" ;

[25] M. CÉZARD, M.MÉRON, N. ROTH et C. TORELLI "Le halo autour du chômage" ;

[26] S. DUMARTIN et O. MARCHAND 1988-1990 : " 700 000 créations d'emploi, 300 000 chômeurs en moins" ;

*Sur les différentes phases du travail statistique :*

Les notions d'observation, de nomenclatures, de codification, de données, de construction et d'objectivation, de qualité, de "redressement des non-réponses", d'analyse et d'interprétation des données, bref de la problématique de la "mesure" en statistiques sociales au sein d'un "institut public doté de légitimité" :

- [27] M. VOLLE "Le métier de statisticien" Hachette Littérature 1980 ;
- [28] A. DESROSIÈRES, A. GOY, L. THÉVENOT "L'identité sociale dans le travail statistique : la nouvelle nomenclature des professions et catégories professionnelles" in "Économie et statistique", N°152, Insee 1983 ;
- [29] L. THÉVENOT "L'économie du codage social" in "Critique de l'économie politique" n°23-24 1983 ;
- [30] C. THÉLOT "La statistique, science de la mesure" in "Journal de la société de statistique de Paris" 127,2, 1986 ;
- [31] D. MERLIE "Que mesure la statistique ?" in "Actes de la recherche en sciences sociales", N° 73, 1988 ;
- [32] A. DESROSIÈRES "Les spécificités de la statistique publique en France : une mise en perspective historique" in "Courrier des statistiques", N°49, Insee 1989 ;

in "Construire les données sociales", Collections de l'Insee Série M, N°128, 1988 :

- [33] M. L. LÉVY "Nommer pour compter"
- [34] J.-C. DEVILLE "Faut-il croire aux enquêtes ?" ;

in "Mélanges en l'honneur de J. DESABIE" Insee 1989 ;

- [35] A. FOUQUET et A. CHARRAUD "L'activité féminine sous le regard du statisticien" ;
- [36] C. THÉLOT " L'erreur de mémoire sur la situation professionnelle" ;

*Sur les rapports entre statistique et sociologie :*

La suspicion du statisticien vis-à-vis de l'interprétation, la nécessité de "contextualiser", le dépassement du dilemme objectivisme/subjectivisme, les classements du sujet objectivant et ceux des agents sociaux, la cohérence logique et la logique du parti pris, l'espace social et l'habitus...

- in "Économie et statistique", N°168, Insee 1984 "Sociologie et statistique" :
- [38] F. DE SINGLY "Les bons usages de la statistique dans la recherche sociologique" ;
- [39] F. HÉRAN "L'assise statistique de la sociologie" ;

parmi les communications présentées à la journée d'études "Statistiques et sociologie" Société française de sociologie, Insee, Paris 1982 :

[40] J. -C. PASSERON "Ce que dit un tableau et ce qu'on en dit ; remarques sur le langage des variables et l'interprétation dans les sciences sociales" (repris dans "Le raisonnement sociologique" cf infra) ;

in "L'Ensaë 25 ans après : que devient l'école et que deviennent les anciens élèves ?" brochure Ensaë 1986 :

[41] interview de P. BOURDIEU ;

in P. BOURDIEU " La distinction" Collection "Le sens commun", Éditions de Minuit 1979 :

[42] Conclusion : "Classes et classements" ;

in P. BOURDIEU "CHOSSES DITES", Collection "Le sens commun", Éditions de minuit 1987 :

[43] "La codification" ;

[44] "Objectiver le sujet objectivant" ;

[45] "De la règle aux stratégies" ;

[55] "Espace social et pouvoir symbolique" ;

in "Mélanges en l'honneur de J. DESABIE", Insee 1989 :

[37] C. SEIBEL "Statistiques sociales et recherche" ;

[54] J. C. PASSERON "Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel", introduction "Les sciences de l'homme et de la société" et 1<sup>re</sup> partie "Le raisonnement sociologique : un raisonnement de l'entre-deux" Collection Essais et recherches, Nathan 1991 ;

# ANNEXES

Tirées du n°6 de la revue *Population* (novembre-décembre 1993)

## BULLETIN INDIVIDUEL

RECENSMENT  
DE LA  
POPULATION

**1990**

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

IMPRIMÉ  
NUMÉRO

**2**

**Ecrivez très lisiblement**  
**Signez au bas de la page 2.**

Cadre à remplir par l'INSEE

Cachet de la mairie :

1     2     3

**1 NOM, Prénoms**

*Écrivez le nom en capitales (exemple: ALLARD, épouse MAURIN, Française).*

**3 SEXE**

Masculin  1  
Féminin  2

**5 DATE ET LIEU DE NAISSANCE**

Né(e) le : \_\_\_\_\_  
*(jour, mois, année)*  
à (commune) : \_\_\_\_\_  
Département : \_\_\_\_\_  
*(pays pour l'étranger, territoire pour les TOM)*

**9 ÊTES-VOUS ?**

- Étève, étudiant, stagiaire non rémunéré .....  1
- Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE) .....  2
- Retraité (ancien salarié) ou préretraité .....  3
- Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant, etc.) .....  4
- Femme au foyer .....  5
- Autre inactif (y compris les personnes ne percevant qu'une pension de réversion) .....  6

**INAC 5**

**10 AVEZ-VOUS DÉJÀ TRAVAILLÉ ?**

OUI  1 → Quelle était votre profession principale ? \_\_\_\_\_  
NON  2 \_\_\_\_\_

**11 CHERCHEZ-VOUS UN EMPLOI ?**

- Vous ne cherchez pas d'emploi .....  1
- Vous cherchez un emploi depuis :
  - moins de 3 mois .....  2
  - 3 mois à moins de 1 an .....  3
  - 1 an à moins de 2 ans .....  4
  - 2 ans ou plus .....  5

**ANREC**

**12 PROFESSION EXERCÉE ACTUELLEMENT**

*Soyez très précis. Exemples : ouvrier électricien d'entretien, chauffeur de poids lourds, vendeur en électroménager, ingénieur chimiste, caissière de libre-service, etc.*

**13 AIDEZ-VOUS UN MEMBRE DE VOTRE FAMILLE DANS SON TRAVAIL ?**

*(Exploitation agricole ou artisanale, commerce, profession libérale, etc.)* OUI  1  
NON  2

**14 Si vous êtes agent de l'État, d'une collectivité locale, d'un hôpital public, d'un service public (EDF, SNCF, etc.) ou militaire de carrière, PRÉCISEZ VOTRE CLASSIFICATION (corps, grade, etc.)**

**16 ÊTES-VOUS ?**

- Salarié .....  1
- À votre compte .....  2  
*(exploitant agricole, artisan, commerçant, industriel, profession libérale, aide familial non salarié, etc.)*

**17 TRAVAILLEZ-VOUS ?**

- À temps partiel .....  1
- À temps complet .....  2

**19 Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, cochez la case correspondant à votre cas :**

- Apprenti sous contrat .....  1
- Exerçant un travail d'utilité collective (TUC, etc.) ...  2
- Sous contrat d'adaptation ou de qualification .....  3
- Stagiaire (principalement en entreprise: SIVP, etc.) ...  4
- Stagiaire (principalement dans un centre de formation: FPA, etc.) .....  5
- Placé par une agence d'intérim .....  6
- Sous contrat de travail à durée déterminée .....  7

**20 INDIQUEZ LA POSITION PROFESSIONNELLE DE VOTRE EMPLOI ACTUEL :**

- Manœuvre ou ouvrier spécialisé (OS1, OS2, OS3, etc.) .....  1
- Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P1, P2, P3, TA, OQ, etc.) .....  2
- Agent de maîtrise dirigeant des ouvriers, maîtrise administrative ou commerciale .....  3
- Agent de maîtrise dirigeant des techniciens ou d'autres agents de maîtrise .....  4
- Technicien, dessinateur, VRP (non cadre) .....  5
- Instituteur, assistant(e) social(e), infirmier(e) et personnel de catégorie B de la fonction publique ...  6
- Ingénieur ou cadre (les employés, techniciens, agents de maîtrise n'ayant pas la qualité de cadre ne devront pas se classer ici, même s'ils cotisent à une caisse de retraite des cadres) .....  7
- Professeur et personnel de catégorie A de la fonction publique .....  8
- Employé de bureau, employé de commerce, agent de service, aide soignant(e), gardienne d'enfants, personnel de catégorie C ou D de la fonction publique .....  9
- Autre cas. Précisez : \_\_\_\_\_  0

# ANNEXE II ENQUÊTE SUR L'EMPLOI 1990

**01**

**Mouvement de l'individu par rapport à l'enquête précédente** (à remplir directement par l'enquêteur à partir du code MOB de la feuille de local)

Personne déjà enquêtée l'année précédente .....  
Personne non enquêtée l'année précédente .....

1
2

MOB — Cocher parties C2, C3, E et F

**02**

**Quelle est l'occupation actuelle de M... ?**

**Travaille**

1. Exerce une profession, à son compte ou comme salarié, même à temps partiel. Aide un membre de sa famille dans son travail même sans être rémunéré.

Est apprenti, stagiaire rémunéré, élève-fonctionnaire, intérimaire, TUC, etc.

• Y compris congés de maladie, de maternité, congés annuels, dispenses d'activité, congés de conversion, etc...

• Exclure les personnes au service national, en disponibilité, en pré-retraite, en invalidité.

**F15**

1
---

— Cocher partie A   
puis → Q.4

**Ne travaille pas (ou plus) actuellement**

2. Chômeur (inscrit ou non à l'ANPE) .....

3. Étudiant, élève, en formation, en stage non rémunéré .....

4. Militaire du contingent .....

5. Retraité (ancien salarié) ou préretraité .....

6. Retiré des affaires (ancien agriculteur, ancien artisan, ancien commerçant...) .....

7. Femme au foyer .....

8. Autre inactif (y compris les personnes ne touchant qu'une pension de reversion et les personnes invalides) .....

2
3
4
5
6
7
8

FI — Cocher partie B

**03**

**POUR CEUX QUI NE TRAVAILLENT PAS (OU PLUS) ACTUELLEMENT**

**a** La semaine dernière, du lundi au dimanche, M... a-t-il cependant travaillé ? .....  
Oui .....  
Non .....

• Ne lût-ce qu'une heure, ne lût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel.

• Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans son travail, par exemple.

• Les activités désintéressées ne sont pas prises en compte.

1
2

AM — Cocher partie A

**b** DEPUIS MARS DE L'ANNÉE DERNIÈRE M... a-t-il exercé une activité professionnelle ? .....  
Oui .....  
Non .....

• Exclure ici les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

1
2

AAAM — Cocher partie D   
puis → Q.4

**c** SI NON, M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle même s'il y a longtemps ? .....  
Oui .....  
Non .....

• Exclure ici les activités purement occasionnelles, par exemple les jobs d'étudiant pendant les vacances.

1
2

AA — Cocher partie D si MOB ou si 1<sup>re</sup> enquête dans l'aire.

**04**

**a** M... cherche-t-il un emploi, une situation ? (ou un autre emploi, s'il en a déjà un) .....  
Oui .....  
Non .....

1
2

RECHE — Cocher partie B   
puis → Q.5

**RECHE**

**b** SI NON, M... souhaiterait-il cependant travailler ? (Classer sans objet les personnes déjà pourvues d'un emploi).  
Oui .....  
Non .....  
Sans objet .....

1
2
3

SOUH — Cocher partie B

**B 8**

Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ou un autre emploi ?

Nombre de mois .....

- Si M... cherche depuis moins d'un mois, indiquer 00
- Si M... ne peut préciser le nombre de mois depuis lequel il cherche un emploi, tenter de le classer dans la grille ci-dessous.

1. 1 mois à moins de 3 mois .....
2. 3 mois à moins de 6 mois .....
3. 6 mois à moins de 1 an .....
4. 1 an à moins de 1 an et demi .....
5. 1 an et demi à moins de 2 ans .....
6. 2 ans à moins de 3 ans .....
7. 3 ans et plus .....

DREM

1
2
3
4
5
6
7

DRE2

**DREC**

**B 9**

Nature de l'emploi recherché.

**a** M... cherche-t-il :

1. Un emploi salarié .....
2. Une situation à son compte .....
3. indifféremment l'un ou l'autre .....

1
2
3

RE

**b** M... cherche-t-il un emploi :

1. A temps complet (à l'exclusion du temps partiel) .....
2. A temps complet, mais à défaut accepterait à temps partiel .....
3. A temps partiel, mais à défaut accepterait à temps complet .....
4. A temps partiel (à l'exclusion du temps complet) .....

1
2
3
4

NER

**c** M... cherche-t-il :

1. Un emploi permanent (à l'exclusion d'un emploi à durée limitée) .....
2. Un emploi permanent, mais à défaut accepterait un emploi à durée limitée .....
3. Un emploi pour une durée limitée (à l'exclusion d'un emploi permanent) .....
4. Un emploi pour une durée limitée, mais à défaut accepterait un emploi permanent .....

1
2
3
4

ROC

**d** Profession (et qualification) cherchée :

1. Cherche une profession précise : indiquer laquelle .....
2. Cherche plusieurs professions : indiquer la principale .....
3. Cherche dans une gamme large d'emplois : indiquer des précisions éventuelles .....
4. Cherche n'importe quoi : indiquer des précisions éventuelles .....

1
2
3
4

CHER

